

Demande de permis unique pour l'extension de la station d'épuration du site industriel de Cosucra à PECQ (Warcoing)

Brève description du projet

<u>Projet</u> :	Extension de la station d'épuration des eaux usées industrielles pour une capacité totale d'épuration de 161 000 EH (le projet comporte également une noue végétalisée pour l'écretage des fortes pluies et un talus brise-vue utilisant les terres de déblais)
<u>Localisation</u> :	rue de la Sucrierie, 1
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'activité économique industrielle et zone agricole
<u>Demandeur</u> :	COSUCRA Groupe Warcoing s.a.
<u>Auteur de l'étude d'incidences</u> :	CSD Ingénieurs+

Contexte de l'avis

<u>Date de réception du dossier</u> :	11 avril 2017
<u>Référence légale</u> :	Article R.82. du Livre I ^{er} du Code de l'Environnement
<u>Portée de l'avis</u> :	1) Opportunité du projet au regard des objectifs définis par l'article 1 ^{er} , § 1 ^{er} , alinéa 2 du CWATUP 2) Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET

La CRAT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

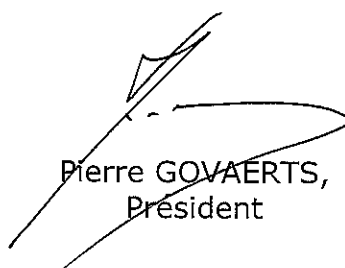
Elle constate que le projet consiste à augmenter la capacité de traitement des eaux usées de la station d'épuration existante avant rejet dans l'Escaut. Cette extension s'inscrit dans le prolongement de l'installation existante et limitera ses impacts sur l'environnement par la prise en compte des recommandations émises dans l'étude d'incidences.

2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE D'INCIDENCES

La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.

Elle souligne la clarté du document et relève qu'il analyse de manière approfondie les différents domaines environnementaux.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président